

Première Réunion de discussions

La signature du protocole de discussions a eu lieu mardi 18 décembre.

Quatre organisations des personnels, le Se-Unsa, le Snalc-Csen, le Sgen-Cfdt et le SNETAA-eiL ont signé le protocole.

Depuis d'autres paraphent le protocole de discussion sur la rénovation de l'enseignement professionnel : ID et le SNPDEN (majoritaire chez les Chefs d'Etablissements) ainsi que la CFTC.

La première réunion de discussion s'est tenue jeudi 20 décembre au ministère en présence de membres du cabinet du Ministre, du Secrétaire Général et du Directeur Général de l'enseignement scolaire.

Cette première réunion avait pour but de fixer la méthode et les modalités de discussions, un calendrier mais aussi l'articulation entre discussions nationales et discussions académiques. Seules étaient présentes les organisations signataires. D'autres demandaient à y participer sans s'engager sur le protocole. Ce schéma dans les académies sera conforme au schéma national.

Il a été impérativement rappelé que les recteurs devaient respecter la nouvelle circulaire.

Dans le cas inverse, le « contrats » n'étant pas respecté, nous arrêterions toutes discussions ! Ce rappel clair a été formel et officiel.

Les discussions nationales se feront sur trois axes :

- 1/ la prise en compte des publics scolaires,
- 2/ les nouveaux parcours de formation,
- 3/ les PLP : les implications structurelles et catégorielles.

Les réunions suivantes ont déjà été arrêtées :

14 janvier 2008 et 22 janvier 2008

Nous prendrons toute notre place.

Si et seulement si le contrat est respecté dans toutes les académies.

Cette discussion reste un combat !